

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 76 (1925)
Heft: 6

Artikel: La dernière revision de l'aménagement des forêts de Lausanne
Autor: Buchet, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784808>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

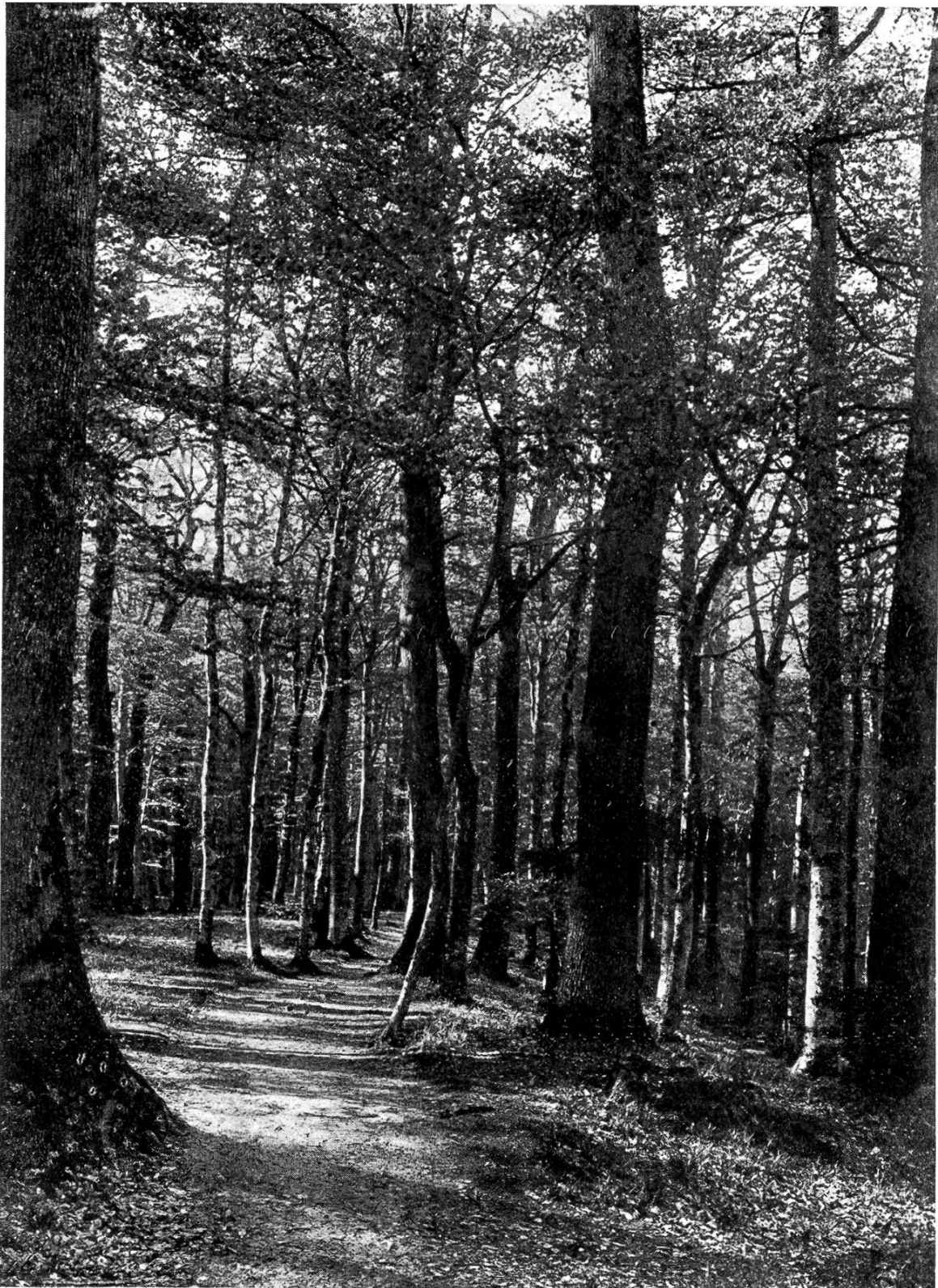
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Phot. Luna

FORÊT DE VERNAND-DESSOUS, A LA VILLE DE LAUSANNE

Peuplement mélangé d'essences feuillues, 0,7 hêtre, 0,2 chêne, 0,1 autres feuillus, âgé de 100 à 120 ans. Altitude 600 m. Matériel moyen à l'ha 350 m³. Volume de la plante moyenne 1,66 m³. Petits bois 9 %, moyens 24 %, gros bois 67 % du volume. Accroissement courant 5,7 m³ à l'ha.

Si l'on avait conservé le système des coupes rases, ce beau peuplement, d'une étendue de 17,46 ha, n'existerait plus aujourd'hui

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

76^m ANNÉE

JUIN 1925

N^o 6

La dernière revision de l'aménagement des forêts de Lausanne.

Le premier aménagement de ces forêts date de 1842 ; il fut élaboré par M. Edm. Davall, inspecteur forestier à Vevey. Cet aménagement vint à son heure car, si les anciens actes prouvent que les autorités se sont toujours préoccupées du traitement qu'il convenait d'appliquer aux forêts, on ne s'était jusqu'alors pas inquiété de la possibilité. La seule préoccupation jusqu'en 1838 avait été celle des besoins à couvrir tant pour la distribution annuelle aux bourgeois que pour le service public.

Pour ce premier aménagement, les forêts, d'une superficie totale de 1464 hectares, furent divisées en cinq séries. Sauvabelin faisait alors partie des forêts aménagées et formait une série spéciale. Ce n'est qu'en 1858 que Sauvabelin fut considéré comme un parc dans lequel on ne couperait plus que les arbres dont l'enlèvement est devenu absolument nécessaire pour l'hygiène, la conservation de la forêt et pour la sécurité des promeneurs. La possibilité fut fixée à 8432 m³, ce qui équivaut à une coupe annuelle de 5,8 m³ par hectare. Le régime adopté était celui de la futaie traitée par coupes successives.

Cet aménagement fut suivi régulièrement jusque vers 1865 à 1870, époque à laquelle une forte invasion du bostriche typographe força l'administration à interrompre la succession des coupes pendant quelques années. Le raccordement des trouées était près d'être terminé lorsque le cyclone du 20 février 1879, qui renversa plus de 52.000 plantes, cubant 69.850 m³, vint tout bouleverser et força la ville à refaire un aménagement qui, sans cela, aurait pu servir encore pendant de longues années, sans autres modifications que celles que les revisions périodiques auraient pu apporter à la possibilité.

Un nouvel aménagement fut alors entrepris par M. Ed. Curchod-Verdeil. Cet aménagement maintenait le système de la futaie régu-

lière, mais introduisait les coupes rases. Des coupes successives furent toutefois continuées à Archens et à Fougère.

Le nombre des séries fut réduit de quatre à deux, soit une série de résineux et une série de feuillus. Une révolution de 100 ans, la même pour les deux séries, était divisée en cinq périodes de 20 ans chacune. Les peuplements rentrant dans la première période avaient seuls été dénombrés, leur volume étant de 123.146 m³. Les facteurs de production des divisions non dénombrées avaient été taxés oculairement par comparaison avec ceux obtenus dans les boisés inventoriés. Malgré diverses acquisitions de fonds, la superficie avait été réduite à 1414 ha par suite de la suppression de la série de Sauvabelin. La possibilité resta cependant à peu de chose près la même qu'en 1847. Elle était de 6452 m³ pour la série des résineux et de 1975 m³ pour celle des feuillus, soit une coupe par hectare de 5,8 m³ pour la première série et de 6,2 m³ pour la seconde. La possibilité totale était de 8427 m³ ou de 5,9 m³ par ha. Pour le contrôle des exploitations, le stère était compté à 0,70 m³, le cent de fagots à 2,0 m³, et le tas de dépouille à 0,60 m³.

La revision de l'aménagement de 1887 fut entreprise en 1907 par le soussigné. On maintint les deux séries et le parcellaire ne fut que peu modifié. Les coupes successives, à longue période de régénération, furent substituées aux coupes rases. La révolution fut maintenue à 100 ans. Pour se plier aux diverses exigences locales, la révolution fut divisée en deux périodes de 40 ans et une de 20 ans. Les inventaires ne se bornèrent plus aux peuplements affectés à la première période, ils s'appliquèrent à tous les peuplements dénombrables de plus de 40 ans. Un tarif unique fut adopté par série, soit le tarif 2 d'aménagement vaudois (bois moyens) pour la série des feuillus et le tarif 3 (longs bois) pour la série des résineux. Le même tarif de cubage devait être appliqué à l'inventaire et au contrôle des exploitations.

Cette revision, établie sur de nouvelles bases, fut en réalité un nouvel aménagement.

La superficie des forêts, augmentée de 80 hectares par diverses acquisitions, était en 1907 de 1494 hectares de sol productif, dont 317,47 ha pour la série des feuillus et 1176,26 ha pour celle des résineux.

Le matériel total dénombré est de 543.772 m³ (plante moyenne: 1,06 m³). Le matériel sur pied se répartissait comme suit quant au

volume: petits bois (de 16 à 28 cm de diamètre, à 1,30 m) 26 %, bois moyens (de 30 à 48 cm) 57 %, et gros bois (50 cm et plus de diamètre) 17 %.

La possibilité totale fut fixée à 11.040 m³, soit à un peu plus de 2 % du matériel ou à 7,3 m³ par hectare. La possibilité de la



Phot. Luna

Forêt des Liaises à la ville de Lausanne

Peuplement mélangé d'épicéas et de sapins, âgé de 80 à 100 ans. Altitude 810 m. Matériel moyen à l'ha 642 m³. Volume de la plante moyenne 1,63 m³. Petits bois 9 %, moyens 63 %, gros 28 % du volume. Accroissement courant: 7,4 m³ à l'ha

série des feuillus fut réduite à 1590 m³ et celle des résineux portée à 9450 m³. La coupe par hectare était dans ces deux séries de 5 et de 8 m³.

Le matériel sur pied par hectare, à l'âge de 90 ans, variait dans la série des feuillus de 267 à 483 m³, et de 626 à 941 m³ dans la série des résineux. A cet âge, l'accroissement oscillait de 3 à 6,3 m³ dans la première série et de 5,8 à 10,1 m³ dans la seconde.

La revision générale de l'aménagement de 1907 était prévue pour 1926; elle a été avancée afin de nous rendre compte de la situation après les coupes extraordinaires nécessitées par les années de guerre. Cette revision commença par la série des feuillus. Quant à celle des résineux, dont la superficie est presque quadruple de celle des feuillus, nous eûmes de la peine à mener de front ce travail considérable avec l'importante administration des forêts. Pour faciliter les revisions futures, cette dernière série fut divisée en quatre nouvelles séries dont les revisions pourront avoir lieu indépendamment les unes des autres, suivant les besoins et les circonstances.

Voici quelques données sur cette revision dont le dernier échelon a été sanctionné en 1924.

Les dénombrements ont été étendus à tous les boisés dénombrables; ils ont porté sur 628.065 plantes d'essences diverses cubant 600.731 m³. Les bois inventoriés recouvrent une superficie égale au 94 % de la surface totale.

Dans la série des feuillus nous constatons un volume à l'hectare de 180 à 450 m³, en moyenne de 223 m³. Le matériel se répartit comme suit: petits bois 26 %, moyens 41 % et gros bois 33 %. L'accroissement varie de 3 à 10,3 m³. Par suite des coupes de guerre la possibilité a dû être réduite. Elle est maintenant de 1540 m³, au lieu de 1590 m³, soit 4,8 m³ par ha ou le 2,1 % du matériel sur pied.

Dans les quatre séries de résineux le volume à l'hectare varie de 250 à 770 m³; il est en moyenne de 450 m³. Le pourcent du volume des trois catégories est de 29, 49 et 22 %. Cette répartition est déjà plus favorable que celle de la revision précédente. Nous tiendrions cependant à ce que la proportion des gros bois des quatre séries de résineux atteigne le 30 %. La plante moyenne mesure 0,99 m³. L'accroissement varie de 4 à 14,2 m³ à l'hectare. La possibilité est de 9460 m³, soit 8,0 m³ par ha, ou le 1,8 % du matériel dénombré.

Pour l'ensemble des forêts:

les petits bois	représentent le 29 % du volume et le 64 % du nombre des tiges.
les bois moyens	" " " " 48 % " " " " 30 % " " " "
les gros bois	" " " " 23 % " " " " 6 % " " " "
les résineux	" " " " 83 % " " " " 79 % " " " "
les feuillus	" " " " 17 % " " " " 21 % " " " "

Le matériel moyen à l'hectare est de 402 m³, le nombre moyen de plantes à l'hectare de 420; la plante moyenne cube 0,95 m³. La plus grosse plante, un chêne, a un diamètre de 1,48 m à 1,3 m. de hauteur.

La possibilité est de 11.000 m³, soit 1,8 % du matériel inventorié, elle représente une coupe annuelle de 7,3 m³ par hectare. Le volume de la plante moyenne est un peu plus faible qu'en 1907. Les jeunes boisés dénombrés pour la première fois durant cette revision sont en partie la cause de cette diminution; ces peuplements occupent le 29 % de la superficie totale et représentent le 18 % du matériel sur pied.

Malgré une forte anticipation faite pendant la guerre, équivalant à deux fois la coupe annuelle, la possibilité a pu être maintenue sensiblement au même chiffre. Cet heureux résultat est dû tout d'abord à la suppression des coupes rases, puis aux éclaircies intenses, aux dégagements, pratiqués dans tous les peuplements depuis la dernière revision, éclaircies qui ont provoqué une augmentation de l'accroissement général. La suppression des coupes rases nous a aussi permis de faire des réserves de chênes qui sans cela n'existeraient plus.

De 1907—1923 le rendement brut à l'hectare a été en moyenne de 238 fr.
 Les dépenses ont été de 76 „
 Les recettes nettes à l'hectare se sont donc élevées à . 162 „

Le prix moyen du m³ sur pied a atteint 29 fr., tandis que, façonné, pris en forêt, le m³ s'est vendu 25,40 fr., éclaircies comprises.

Quant aux dépenses qui, avant la guerre, représentaient le 27 % des recettes totales, elles ont doublé depuis, sans que pour cela les recettes aient suivi la même progression.

Ci-après une série de prix moyens de trois assortiments dont la comparaison est intéressante:

Années	Prix du:		
	m ³ bois de service sapin (sous écorce)	stère sapin	stère hêtre
	fr.	fr.	fr.
1843—1845 . .	17,04	6,15	11,16
1846—1850 . .	16,30	3,75	7,25
1851—1855 . .	11,85	5,47	8,95
1856—1860 . .	21,11	8,58	12,41

Années	m ³ bois de service sapin (sous écorce)	Prix du :	
		stère sapin	stère hêtre
	fr.	fr.	fr.
1861—1865 . .	18,52	8,11	12,12
1866—1870 . .	17,41	6,90	11,94
1871—1875 . .	19,70	10,26	16,96
1876—1878 . .	22,30	11,27	16,78
1879—1881 . .	13,46	6,96	13,—
1882 . .	16,25	6,07	11,50
1890 . .	15,60	8,25	13,42
1900 . .	21,93	9,77	16,23
1910 . .	24,90	11,86	18,74
1913 . .	26,56	12,96	18,12
1916 . .	41,95	13,49	20,26
1918 . .	74,—	13,61	21,85
1919 . .	64,25	15,12	22,—
1920 . .	55,28	20,74	30,86
1921 . .	52,96	16,05	32,33
1922 . .	34,68	12,80	30,10
1923 . .	41,95	17,78	30,96

Ces prix s'entendent pour bois pris en forêt.

Chemins.

Les forêts aménagées sont sillonnées par un vaste réseau de chemins particulièrement amélioré et complété pendant ces vingt dernières années; car la question de la facilité des transports est des plus importantes pour la vente des bois et les dépenses que nous avons faites dans ce but ont été un placement utile et rémunérateur. Ces dévestitures se décomposent en :

37.800	mètres	de routes publiques empierrées,
20.700	„	de chemins gravelés,
116.500	„	de dévestitures sur terre.

Cultures, essences.

L'épicéa croissant en mélange avec le sapin forme le peuplement principal du grand massif du Jorat qui s'élève entre 800 et 932 m d'altitude. De 750 à 800 m, le hêtre s'associe aux résineux et l'on rencontre aussi à cette altitude deux beaux peuplements de cette essence à l'état pur, avec un accroissement de 5 à 7 m³ à l'hectare.

Plus bas encore, entre 550 et 750 m, le chêne apparaît à son tour en mélange avec le hêtre. Ces mélanges de feuillus sont en général dans la proportion de $\frac{7}{10}$ pour le hêtre, de $\frac{2}{10}$ pour le chêne et de $\frac{1}{10}$ pour les autres feuillus, frêne, érables, etc.

A Vernand-dessous (altitude 600 m) et à Gisiaux (altitude 750 m), d'intéressants essais d'acclimatation d'essences exotiques avaient été faits, il y a une trentaine d'années, par mon prédécesseur M. Curchod-Verdeil. Le douglas vert, le cyprès de Lawson, l'épicéa de Menziès, le pin de Weymouth (dont les représentants ont été plantés pour la première fois dans nos forêts du Jorat, de 1865 à 1867, par l'inspecteur Henri Secrétan) et les chênes rouges sont les essences dont la réussite a donné jusqu'à maintenant les meilleurs résultats. Il restera à contrôler si, dans la suite, ces exotiques, et principalement le douglas, maintiendront leur brillant accroissement et s'il y aura lieu de les introduire, en mélange, par groupes, dans une plus forte proportion que jusqu'ici.

Dans nos forêts du Jorat, le rajeunissement du sapin et du hêtre se produit en général facilement partout. La fructification de l'épicéa est moins régulière que celle du sapin et son ensemencement naturel doit être facilité par la préparation du terrain. La régénération naturelle du chêne est encore plus difficile à obtenir, car, dans nos terrains argilo-sableux, les ronces et les épilobes envahissent abondamment et rapidement les moindres trouées.

Nous cherchons à obtenir un judicieux mélange des essences spontanées devant constituer le peuplement principal. Par des opérations culturales adaptées aux conditions locales, par une exploitation rationnelle, nous espérons encore améliorer la richesse forestière qui nous a été confiée et que nous ont léguée nos distingués prédécesseurs.

Ed. Buchet, inspecteur forestier.

Un musée forestier suisse.

Que veut dire ce titre? Qu'est-ce que la forêt, ce monde des bois vivants, le sanctuaire des forestiers, peut avoir de commun avec un édifice de pierres aux larges fenêtres, aux vastes galeries renfermant des vitrines garnies de bocaux aux préparations d'animaux à l'alcool, de paquets de plantes sèches, de fossiles, de coquillages ou de cartons vitrés retenant prisonniers d'innombrables insectes transpercés par des épingles?